

La **Fédération de tir à l'arc du Québec** sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC** (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX - 2015

A) PRINCIPALES CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES	ÂGE	SEXE	ÉPREUVE *	Style
15 à 17 ans	1998, 1999 et 2000	M-F	Concentrique et animalière 3D	Poulie et recourbé
11 à 14 ans	2001, 2002, 2003 et 2004	M-F	Concentrique et animalière 3D	Poulie et recourbé

L'âge est déterminé au 31 décembre de l'année en cours.

*** Concentrique**

Format de compétition pour toutes les catégories d'âge/sexe/style :

- 2 rondes de 36 flèches
- Distance – 30 mètres
- Grandeur de la cible – 80 cm

Animalière 3D

Le format de compétition, **suggéré**, est comme suit pour toutes les catégories d'âge/sexe/style :

- Une ronde de 15 cibles
- 30 mètres maximum pour les 15 à 17 ans (piquet blanc);
- 20 mètres maximum pour les 11 à 14 ans (piquet bleu)

Une ou les deux épreuves **peuvent** être organisées par la région, ou une demi-ronde de chacune des épreuves. Si une région utilise un autre format, celui-ci doit être approuvé par la Fédération de tir à l'arc du Québec.

Important : À la fin de la compétition, les résultats doivent être transmis à la Fédération de tir à l'arc du Québec (par courrier postal ou électronique)

B) AFFILIATION

L'affiliation à la Fédération de tir à l'arc du Québec, n'est pas obligatoire.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2016

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÂGE	SEXE	ÉPREUVE	Style
15 à 17 ans	01/01/1999 au 31/12/2001	M-F	Concentrique et animalière 3D	Poulie et recourbé
11 à 14 ans	01/01/2002 au 31/12/2005	M-F	Concentrique et animalière 3D	Poulie et recourbé

L'âge est déterminé au 31 décembre de l'année en cours.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Minimum d'athlètes : 1

Maximum d'athlètes : 10

2 athlètes par catégorie par sexe

Entraîneurs : 1

L'entraîneur doit détenir la certification requise obligatoirement.

Accompagnateurs ou gérant : 1

L'entraîneur ou l'accompagnateur doit être une femme

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Un entraîneur devra posséder la certification du PNCE soit « niveau 1 technique ou niveau Instructeur pour archers débutants formé ». Un entraîneur détenant une formation supérieure est également éligible.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Affiliation à la fédération - obligatoire

Coût – 35,00\$

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Compétition régionale

- sélectionner la catégorie 15 à 17 ans en premier ;
- sélectionner une équipe de 5 filles et 5 garçons;
- sélectionner les médaillés d'or lors de la compétition de sélection en premier, en cas de manque d'archers dans l'une ou l'autre des catégories/styles/sexe, les médaillés d'argent seront sélectionnés. La substitution de membres de l'équipe régionale se fera par le second de la même catégorie;
- s'il advenait un manque de garçons ou de filles, l'équipe régionale pourra être complétée avec des jeunes de l'autre sexe présents à la finale régionale (donnant ainsi une équipe de 6 garçons et 4 filles par exemple).
- Deux athlètes d'une même catégorie/style/sexe pourront être délégués. (dans le cas où vous n'avez pas d'athlètes dans une des catégories).

F) ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à la finale régionale

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu de pratique sportive (Club d'appartenance)

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Concentrique – 1 ronde de qualification suivie d'une simple ronde éliminatoire
Animalier 3D – parcours de 2 fois 15 cibles

Épreuves

Concentrique

Ronde de 1 x 36 flèches - suivie d'une simple ronde éliminatoire

Distances de tir :

11 à 14 ans (garçons et filles) - 30m sur cible de 80cm;

15 à 17ans (garçons) - 50m sur cible de 80cm;

15 à 17 ans (filles) - 50m sur cible de 122cm;

Les volées seront tirées à raison de 3 flèches/volée, l'alternance et les temps de tir à respecter seront selon ceux prévus par la réglementation de la Fédération mondiale de tir à l'arc (WA). (2 minutes pour le tir, précédé de 10 secondes - voir règlements dans le devis de la FTAQ).

Tenue vestimentaire : épreuve cible concentrique

Les archers de la même région doivent porter les mêmes couleurs autant pour le haut que pour le bas, de préférence les couleurs de la région, sinon le blanc est obligatoire pour toute l'équipe. Il est permis aux archers d'une même région de porter des vêtements courts et/ou longs mais il faut qu'ils soient de la même couleur, (exemple : un archer peut porter un bermuda rouge et un polo blanc à manches courtes et un autre de la même région, un pantalon long rouge et un polo blanc à manches longues). Les chandails sans manches sont permis, le devant et le dos doivent être recouverts et réunis sur l'épaule.

Si un accompagnateur ou un entraîneur doit se rendre en avant de la ligne de tir lors de la compétition sur cible concentrique pour aller récupérer les flèches d'un archer de sa région il doit porter l'uniforme de la région ou le blanc.

Animalière 3D

L'archer tire dans un environnement boisé naturel, à des distances et dénivelés inconnus.

40 30 cibles - cibles animalières 3D

1 fois 15 cibles en avant-midi

1 fois 15 cibles en après-midi

1 flèche par cible

Distances de tir : 11 à 14 ans: 20m maximum (piquet bleu);

15 à 17 ans: 30m maximum (piquet blanc);

Tenue vestimentaire :

Pour l'épreuve sur la cible animalière 3D il n'y a pas de restriction pour la couleur des vêtements. Les chandails sans manches sont permis pour les filles, le devant et le dos doivent être recouverts et réunis sur l'épaule.

* Il n'y a pas de pratique dans le parcours animalier 3D. Des cibles seront installées à côté du site, si les installations le permettent.

I) SURCLASSEMENT

Le simple surclassement est permis. L'athlète devra participer dans la même catégorie qu'à la finale régionale.

Un archer de moins de 11 ans peut faire une demande d'acceptation pour participer aux Jeux du Québec. Cependant, il doit avoir un classement dans le cadre du Circuit de la Coupe du Québec jeunesse, et ce avant sa participation aux compétitions de sélection. La demande sera traitée par la Fédération.

J) SUBSTITUTION

Permise en autant que l'archer ait participé à la finale régionale.

K) EXCLUSION

Les athlètes classés Élite et Excellence

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 16

Médailles d'argent : 16

Médailles de bronze : 16

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve = toutes les épreuves

Point attribué à la première position = 38

Nombre de point séparant chaque position = 1

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Ce système sert à départager les régions de la première à la dernière position.

Somme des points de toutes les épreuves des athlètes par région.

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.